

COMMUNE DE REGINA

CONSTRUCTION DE LA MAISON FRANCE SERVICES DE REGINA



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

Maîtrise d'ouvrage : COMMUNE DE REGINA

Rue Gaston MONERVILLE
97390 REGINA

REGINA
ERVILLE



Maîtrise d'œuvre :

ABATI ARCHITECTURE
2051 Route de MONTJOLY
97354 REMIRE-MONTJOLY
Tél : 05.94.31.38.53 / 05.94.31.15.79
bellony@abati-architecture.com

TECTURE
ONTJOLY
MONTJOLY
hitecture.com

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché public de travaux

Référence : 2025-MRK-17-TER

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom et adresse : Commune de Régina-Kaw

Rue Gaston MONERVILLE – 97390 REGINA

Représentant : Monsieur Pierre DÉSERT, Maire

N° SIRET : 219 733 011 00015

Type d'acheteur : Collectivité territoriale – Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

SECTION 2 – OBJET DU MARCHÉ

Intitulé : CONSTRUCTION DE LA MAISON FRANCE SERVICES DE REGINA

Code CPV principal : 45210000-2 (Travaux de construction de bâtiments)

Type de marché : Travaux

Description : Construction d'un bâtiment de plain-pied d'environ 380 m² SHON destiné à accueillir une Maison France Services. Le programme comprend : zone d'accueil du public, bureaux MFS et partenaires institutionnels, salle de réunion, salle numérique, locaux techniques.

Lieu d'exécution : Parcelles AB 203-204-205-223 – Rue Gaston MONERVILLE – 97390 REGINA (Guyane)

Code NUTS : FRY30 (Guyane)

SECTION 3 – ALLOTISSEMENT

Le marché est alloté en sept (7) lots conformément aux articles L.2113-10 et L.2113-11 du Code de la commande publique :

LOT	DÉSIGNATION
01	Gros Œuvre – Terrassements – Aménagements Extérieurs
02	Charpente – Couverture / Faux Plafond
03	Menuiserie Bois
04	Menuiserie Aluminium – Serrurerie
05	Plomberie – Sanitaire
06	Électricité CFO/CFA & Climatisation
07	Revêtements Sols & Murs – Peinture

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct.

SECTION 4 – PROCÉDURE

Type de procédure : Procédure adaptée (MAPA) en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique

Négociation : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier conformément à l'article R.2123-5 du CCP

Forme du marché : Marchés ordinaires à prix global et forfaitaire, fermes et non révisables

Variantes : Non autorisées

Observations : *Troisième consultation – les deux précédentes (réf. 2025-MRK-17 et 2025-MRK-17-BIS) ayant été déclarées infructueuses.*

SECTION 5 – DURÉE ET DÉLAIS

Délai global d'exécution : 15 mois maximum à compter de l'ordre de service de démarrage

Période de préparation : 1 mois inclus dans le délai global

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

SECTION 6 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

6.1 – Situation juridique

Les candidats doivent produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'ils ne font l'objet d'aucune exclusion prévue aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique.

6.2 – Capacité économique et financière

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires dans le domaine d'activité du marché portant sur les trois derniers exercices disponibles.

6.3 – Capacité technique et professionnelle

Liste de références de travaux similaires réalisés au cours des cinq dernières années, certificats de qualification professionnelle (Qualibat ou équivalent), attestations d'assurance responsabilité civile et décennale en cours de validité.

6.4 – Groupements

Les candidats peuvent se présenter sous forme de groupement conjoint ou solidaire (articles R.2142-19 à R.2142-27 CCP). L'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

SECTION 7 – CRITÈRES D'ATTRIBUTION

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

N°	CRITÈRE	PONDÉRATION
1	Prix des prestations	40 %
2	Valeur technique (mémoire technique)	40 %
3	Délai d'exécution (planning)	20 %

SECTION 8 – AVANCE

Conformément aux articles R.2191-3 à R.2191-12 du Code de la commande publique, une avance de 10 % est versée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 € HT et le délai d'exécution supérieur à 2 mois.

Les titulaires qualifiés de TPE ou PME peuvent bénéficier d'une avance majorée portée à 40 % maximum du montant initial TTC du marché, sur demande expresse (article R.2191-7 CCP).

SECTION 9 – DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :
MERCREDI 19 FÉVRIER 2026 À 12 H 00

(Heure locale de Guyane – UTC-3)

Les plis qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas ouverts.

SECTION 10 – MODALITÉS D'OBTENTION DU DCE ET DE REMISE DES OFFRES

10.1 – Obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable gratuitement sur la plateforme de dématérialisation :

<https://www.marches-securises.fr/>

10.2 – Contenu du DCE

Pièces administratives : Règlement de Consultation (RC), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), Acte d'Engagement (AE).

Pièces techniques (par lot) : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).

Plans et documents graphiques : plans de situation, de masse, de niveaux, de menuiseries, de principe, de détails, quantitatifs.

10.3 – Remise des offres

Les plis sont transmis par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation. Les formats acceptés sont : PDF, DOC, DOCX, XLS, XLSX, ZIP.

Copie de sauvegarde admise (article R.2132-11 CCP) à l'adresse : Mairie de Régina – Rue Gaston MONERVILLE – 97390 REGINA – Mention « Copie de sauvegarde – 2025-MRK-17-TER – Ne pas ouvrir ».

10.4 – Visite du site

La visite du site est recommandée mais non obligatoire. Contact pour rendez-vous : maître d'œuvre (coordonnées ci-dessous).

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les demandes de renseignements doivent être adressées via la plateforme de dématérialisation au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, soit le 11 février 2026.

Contact technique (maître d'œuvre) :

ABATI ARCHITECTURE – 2051 Route de MONTJOLY – 97354 REMIRE-MONTJOLY

Tél : 05.94.31.38.53 / 05.94.31.15.79 – Courriel : bellony@abati-architecture.com

SECTION 12 – PROCÉDURES DE RE COURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher – BP 5030 – 97305 CAYENNE CEDEX

Tél : +594 (0)5 94 25 49 70 – Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

Voies de recours :

- Référé précontractuel (articles L.551-1 à L.551-12 CJA) : avant la signature du marché
- Référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 CJA) : dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- Recours de pleine juridiction (« Tarn-et-Garonne ») : dans les 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution